

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE**

(Affiché en exécution de l'Art L 121-17 du Code des Communes)

**Séance du 26 février 2015**

Le Conseil Municipal s'est réuni le sous la présidence de Monsieur Lucien GONNOT, Maire.  
Voici les points principaux qui ont été abordés lors de cette séance :

**Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 29 janvier 2015.**

Le compte rendu du Conseil municipal est approuvé par 11 voix pour et 3 abstentions.

**Orientation budgétaire 2015**

Mme LEPERON présente un tableau avec les différents investissements qu'il conviendrait de réaliser dans un avenir proche.

Compte tenu des excédents prévisionnels de 2014, de l'estimation des recettes et dépenses 2015, une hiérarchisation des investissements 2015 a été dressée.

- 2<sup>ème</sup> tranche des travaux d'aménagement de la route de Bessay (492 000 €).
- Travaux de bâtiment (82 000 €).
- Entretien de la voirie (35 000 €).
- Signalisation routière (4 000 €).
- Acquisitions diverses : photocopieurs, micro,... (30 000 €).
- Travaux d'aménagement zone d'activités (60 000 €).

**Cession parcelle à Moulins Habitat**

Le Conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de céder pour un Euro symbolique, la parcelle AB 252 du lotissement de la Garenne Gayot d'une superficie de 589 m<sup>2</sup> à Moulins Habitat pour la construction d'un logement individuel social.

**Borne rechargeable**

Le SDE03 projette d'installer une borne de recharge des véhicules électriques.

Le coût à la charge de la commune est de 800 € plus la réalisation du logo sur l'emplacement.

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité la proposition du SDE03 et autorise M. le Maire à signer la convention. Cette borne sera installée place de la Mairie, à côté du parking de la Gendarmerie.

**Achat groupé d'électricité**

Les collectivités locales ont l'obligation de mettre en concurrence les fournisseurs d'électricité pour tous les points de consommation supérieurs à 36 KVA.

Le compteur de la salle Henri Baron rentrant dans ce cadre, le Conseil municipal décide de confier au SDE03 la procédure de mise en concurrence pour la fourniture d'électricité pour ce compteur.

**Mutualisation**

Le Conseil communautaire de Moulins communauté a adopté un projet de schéma de mutualisation de services. Parmi l'ensemble des propositions de mutualisation de services, celle concernant l'instruction des documents d'urbanisme pourrait être retenue afin de prendre le relais de l'Etat, le 1<sup>er</sup> juillet 2015. Cette prestation pourrait être confiée également à l'ATDA. D'autres services pourraient être mutualisés comme la passation des marchés, la paye. La décision sera prise ultérieurement.

## Questions diverses

### TAP

Mme LEPERON présente un bilan financier de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires de septembre 2014 à février 2015. Une simulation financière sur une année complète laisse prévoir un coût à la charge de la commune de l'ordre de 18 000 €.

Elle transmet la proposition de la commission des finances de rendre payant les ateliers proposés lors des TAP. La participation financière des parents serait de 2 € par séance, soit 14 € pour une période de 7 semaines.

Cette somme serait encaissée en même temps que l'inscription aux ateliers.

Le Conseil municipal, par 12 voix pour et 2 abstentions :

- valide cette proposition,
- crée une régie pour encaisser cette participation,
- décide de mettre en place cette participation à compter du 18 mai 2015.

### Dénomination des rues de la zone d'activités.

Le Conseil municipal a décidé de dénommer les rues de la zone d'activités des Gambades; « rue de l'Artisanat et rue des ateliers ».

### Convention avec le Sictom

Sur proposition de Mme DE CHACATON, le Conseil municipal autorise M. le Maire à signer la convention « éco responsable » avec le Sictom Nord allier.

La séance est levée à 23H15.



Le 3 mars 2015

Le Maire,  
Lucien GONNOT